



VILLE DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 10 avril 2024

Délibération n° 8

L'an deux mille vingt quatre, le dix avril à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
jeudi 04 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
12/04/2024

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Stéphane CLABAUX, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO

Ont donné procuration :

Monsieur Roland LONJON à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Pascal BERTRAND à Madame Catherine CHALAYE, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur Quentin PETIT, Madame Aurélie CHAMBON à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

Secrétaire de séance : Maryline BRUN

La séance a été levée à : 23H59

Rédacteur : Celine SOULIER Administration des Services Techniques - Ingénierie
Affaire suivie par : Sigrid CHILE

Objet :	Approbation de la convention portant sur la mise en œuvre d'une étude de faisabilité du projet de renaturation du Dolaizon dans le quartier de Baccarat
----------------	---

Rapporteur : François CHATAING

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a délégué à l'EPAGE Loire Lignon, le 1^{er} janvier 2020 les missions relevant de la Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques dite « GEMA » inscrits aux items 1°, 2° et 8° de l'article L.211-7 du Code de l'Environnement.

Dans le cadre de cette délégation, l'EPAGE anime le contrat territorial Loire-Montagnes
Délibération n°8 du mercredi 10 avril 2024

(CT LM) qui porte un programme d'actions permettant de contribuer à l'atteinte des objectifs environnementaux fixés par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), notamment l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques.

La masse d'eau du Dolaizon est intégrée dans le périmètre du Contrat Territorial Loire Montagne.

L'état des lieux 2019 du bassin Loire Bretagne classe le Dolaizon en qualité moyenne, en partie à cause des multiples freins à la continuité écologique (forte artificialisation des berges et du lit), cette pression dégrade la qualité écologique du Dolaizon.

Le Dolaizon sur le secteur de Baccarat/les Carmes au cœur de la ville du Puy-en-Velay est une rivière dont le lit et les berges sont entièrement artificiels, ne présentant que très peu d'habitats pour la biodiversité. Un aménagement naturel du lit et des berges du cours d'eau sur ce secteur permettrait d'en améliorer grandement la qualité morphologique, aquatique et rivulaire. Les maçonneries une fois retirées laisseront place à des berges naturelles avec une végétation adaptée. La diversification des écoulements qu'apportera la suppression des bétons permettra d'améliorer les habitats aquatiques et de restaurer la continuité écologique qui est rompue actuellement. Les berges du Dolaizon pour le moment ne comportent pas d'attrait pour le public et l'accès au cours d'eau n'est pas favorisé par la verticalité des maçonneries. Le projet doit permettre au public de se réapproprier cet espace qui a le potentiel de devenir un poumon de nature au cœur de la ville.

Pour mener à bien ce projet, il est nécessaire de signer une convention de partenariat tripartite entre l'EPAGE Loire-Lignon, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et la ville du Puy-en-Velay. Cette convention a pour objet la mise en œuvre d'une étude de faisabilité portant sur un projet de renaturation du Dolaizon dans le quartier Baccarat.

L'étude de faisabilité, objet de la présente convention devra dresser un état des lieux avec les différentes contraintes de réalisation du projet de renaturation du cours d'eau.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 02/04/2024

A reçu un avis favorable en Commission Environnement - Qualité de Vie du 26/03/2024

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE la convention portant sur la mise en œuvre de l'étude de faisabilité du projet de renaturation du Dolaizon dans le quartier de Baccarat,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention et tous documents afférents à celle-ci.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 10 avril 2024,
Le Secrétaire de séance,
BRUN Maryline,
Conseillère municipale.

Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 10 avril
2024